

Insupportable « débat » - un nouveau coup de boutoir aux droits des femmes

jeudi 3 mai 2012, par [BLANCHARD Sandrine](#) (Date de rédaction antérieure : 3 mai 2012).

Combien sommes-nous à avoir pris la pilule, à l'âge de l'adolescence, sans en parler à nos parents ? Combien sommes-nous à avoir « béni » le Planning familial de nous avoir permis, à l'âge des premiers amours, de gérer librement notre sexualité ? On est trop vite passé sur la déclaration de Nicolas Sarkozy, jeudi 26 avril, lors de la matinale de France Inter : « *Est-ce qu'on peut donner la pilule à une adolescente sans demander l'avis des parents ? Ça, c'est un débat. Je pense que les parents doivent être associés d'une manière ou d'une autre, et ça ferait tout drôle, me semble-t-il, aux parents d'apprendre que quelqu'un a donné la pilule à leur fille mineure sans avoir un dialogue.* » On s'est trop vite contenté du « rectificatif » de Nathalie Kosciusko-Morizet affirmant que son candidat « *ne souhaitait pas remettre en cause* » l'accès anonyme, mais précisant que « *ce dispositif ne devait pas empêcher un dialogue confiant avec les parents* ».

On s'est trompé en indiquant que la déclaration de Nicolas Sarkozy signait « *un retour en arrière de dix ans* », car c'est depuis la loi du 4 décembre 1974 que les centres de planification familiale sont autorisés à délivrer gratuitement un contraceptif aux filles de moins de 18 ans qui désirent garder le secret. Trente-huit ans que cette liberté est acquise. La loi de 2001 est venue compléter le dispositif en autorisant les médecins de famille à réaliser une prescription sans autorisation parentale mais payante.

J'ai eu la chance, adolescente, de vivre à côté d'une grande ville. J'ai eu la chance de pouvoir disposer, grâce au Planning familial, de la pilule quand j'ai estimé que c'était le bon moment. Nous étions en 1981 ; c'était hier pour certains, c'était il y a un siècle pour les jeunes d'aujourd'hui. Cela aurait été impossible d'en parler avec ma mère, encore moins avec mon père ; et je ne voyais pas en quoi cela les concernait. Le médecin a été formidable, attentif et compréhensif. Comment peut-on, en 2012, considérer que l'accès à la contraception pour les mineures sans le consentement des parents est « un débat » ? Comment peut-on croire que dans toutes les familles un « dialogue confiant » est possible sur ce sujet ? Si c'est juste une nouvelle perche tendue à l'électorat le plus conservateur, c'est pitoyable ; si c'est une volonté de changer les règles, c'est grave.

Après les « IVG de confort » de Marine Le Pen, ce nouveau coup de boutoir aux droits des femmes est insupportable. Et pour les préservatifs, les garçons aussi doivent avoir un mot des parents ?

Sandrine Blanchard

P.-S.

* LE MONDE | 02.05.2012 à 14h17 • Mis à jour le 02.05.2012 à 18h11.